

L'if de l'enclos du Chefresne

L'if commun (*taxus baccata*) de l'enclos paroissial du Chefresne est un conifère non résineux de la famille des Taxaceae. Il est implanté à l'entrée Ouest de l'enclos sur la même ligne altimétrique que l'église, ce qui laisse supposer un lien étroit entre les deux édifices.

En effet, les ifs étaient par le passé plantés prioritairement dans les cimetières. On découvre dans la littérature deux raisons à cette pratique.

Tout d'abord, en raison de leur toxicité. Ils ont ainsi quitté les terres agricoles pour être plantés dans des lieux où les animaux ne viennent pas.



Une autre explication plus spirituelle dit « qu'ils absorbent les miasmes nocifs » des cimetières et que « leur feuillage et leur longévité symbolisent l'immortalité de l'âme ».

Un diagnostic établi par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) en 2018 considère que l'if du Chefresne a été planté au

12ème siècle. Sa hauteur est estimée à 16 mètres pour une envergure de 15 à 16 mètres. Il présente un tronc formé de deux parties dont la circonférence totale à 1.30 mètre du sol est de 9.30 mètres. Son état général est considéré comme moyennement bon notamment en lien avec un incendie qui a laissé des traces de combustion.

Les ifs font l'objet en France d'une réglementation afin de les protéger de l'abattage et des dégradations. Arbre qualifié de toxique, il est aujourd'hui utilisé dans la fabrication de médicaments permettant de traiter des cancers.

Témoin temporel de l'histoire de ce lieu, l'if du Chefresne a reçu le label « Site historique Grimaldi de Monaco ». Son grand âge permet effectivement d'affirmer qu'il était déjà là quand Le Chefresne était un fief propriété des Grimaldi.

